



Communiqué de soutien de l'intersyndicale de la Vienne  
CGT, FSU, SOLIDAIRES, CNT-SO

Poitiers, le 17 octobre 2017

## **Pour la relaxe des 9 prévenu-es de Poitiers**

En 2016 s'est déroulée une importante mobilisation contre la loi travail dans toute la France : pendant plus de quatre mois, des centaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue et ont fait grève contre le projet gouvernemental de casser le code du travail. La liberté de manifester a été mise à mal partout par une très forte répression et par le recours aux mesures d'exception de l'état d'urgence (manifestations interdites, interdictions individuelles de manifester...).

A Poitiers, l'intersyndicale réunissant CGT-FO-FSU-Solidaires-CNT.SO-UNEF-SGL avait appelé le 19 mai à une manifestation jusqu'à la gare. A cette occasion, ~500 personnes ont investi pendant près de deux heures l'enceinte de la SNCF. Cette action collective s'est déroulée dans le calme et sans aucune dégradation. Or, 11 manifestant-es ont été convoqué-es au commissariat de Police en juin. Ainsi, sur 500 manifestants dans l'enceinte de la SNCF, 11 sont entendus, tous connus pour leur militantisme politique et/ou syndical. Ce choix pour le moins sélectif ne participe-t-il pas à la stratégie « diviser pour mieux régner » ?

### **Dans l'enceinte de la SNCF, nous y étions ou nous aurions pu y être !**

Aussi, nous dénonçons ce ciblage arbitraire qui participe à la criminalisation des mouvements sociaux et qui tente d'affaiblir l'unité dans les luttes.

Suite à cette enquête policière très orientée, 9 manifestant-es ont été convoqué-es par le juge devant le tribunal correctionnel le 17 novembre prochain. Ils sont accusés d'avoir « pénétré, circulé, ou stationné, sans autorisation, dans les parties de la gare SNCF non affectées à la circulation publique ». Ils encourent une peine d'emprisonnement d'un an et une amende de plusieurs milliers d'euros !

**Solidaires, nous revendiquons leur relaxe.** Nous appelons toutes les personnes et organisations à joindre le « comité de soutien aux 9 prévenus de Poitiers » et à manifester leur solidarité envers les camarades convoqué-e-s par un soutien à la fois politique et financier.

### **Halte à la criminalisation des mouvements sociaux et à la répression, à Poitiers comme ailleurs !**

**Relaxe des neuf prévenu-es convoqué-es  
au tribunal correctionnel le 17 novembre !**

**Rassemblement devant le tribunal de Poitiers  
Vendredi 17 novembre à 9h00.**